

NOVEMBRE 2007

ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA MUSIQUE
ET DE LA DANSE
EN CÔTES D'ARMOR

Concertation départementale pour les musiques actuelles *en Côtes d'Armor*

Préconisations validées par le comité de pilotage du 15 novembre 2007



Concertation départementale pour les musiques actuelles

Le comité de pilotage de la concertation départementale pour les musiques actuelles s'est réuni le 15 novembre 2007 pour valider les préconisations issues des commissions qui se sont déroulées d'avril à juin 2007. Cette concertation, lancée en mars 2007, pilotée par l'*admm* 22 et le Conseil général, a réuni une partie représentative du secteur des musiques actuelles des Côtes d'Armor et des collectivités locales.

Mise en place à la suite des études réalisées par l'*admm* 22, son objectif était d'établir des préconisations en direction le Conseil général, l'*admm* 22 et des acteurs des musiques actuelles. Les actions proposées concernent le secteur de l'enseignement et de la ressource, le domaine de la répétition, les salles de concerts, les cafés concerts, les festivals, les associations organisatrices d'événements ... A chacun de s'en emparer. L'*admm* 22 mettra en place le plan d'action dès janvier 2008.

Conçue dans un souci de représentativité des acteurs et dans le respect des points de vue, la concertation départementale suit les recommandations du Conseil supérieur des musiques actuelles (CSMA) devant lequel l'*admm* 22 a présenté sa démarche le 21 novembre dernier.

Bernard Bretonneau
Directeur de l'*admm* 22
bernard.bretonneau@admm22.com

Julien Pion
Chargé de mission « Musiques actuelles »
julien.pion@admm22.com

Répétition / Accompagnement

	Préconisations en direction du Conseil général	Préconisations en direction de l' <i>adtm 22</i>	Éléments de réflexion en direction des acteurs et des collectivités
Accompagner les structures associatives portant des projets d'espaces de répétition	Aide à la mise aux normes des lieux accueillant des projets de répétition de musiques amplifiées	Accompagner les projets associatifs locaux autour de la répétition en cohérence avec les dynamiques de territoires	Réflexion des élus sur l'accueil des groupes de musiques actuelles dans leurs communes
		Accompagner les écoles de musique dans la définition de leurs projets d'établissement et la formation de leurs enseignants en direction des musiques actuelles	Développement du lien entre écoles de musiques et acteurs locaux
Aménager le dispositif en direction des artistes : (3 volets)			
1 Accompagnement à la structuration des projets		Consolider et développer la mission d'accompagnement des artistes	
2 Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des groupes en voie de professionnalisation	Mise en place et pilotage du dispositif		
3 Aide à la professionnalisation du Conseil général	bilan du dispositif et redéfinition	Développement des diagnostics des artistes afin de rendre l'aide plus efficace	

Cafés concerts

	Préconisations en direction du Conseil général	Préconisations en direction de l'adm 22	Éléments de réflexion en direction des acteurs et des collectivités
Développer l'information	<p>En direction des lieux existants par une information sur les dispositifs du Conseil général</p> <p>En direction des collectivités afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de sensibiliser les élus • de leur permettre d'être relais d'information sur le cadre légal, les dispositifs du Conseil général ainsi que sur les contacts des structures ressources référentes <p>En direction des interlocuteurs des lieux en création : chambres de commerce...</p>	<p>Être relais de l'information développée par le Conseil général</p>	<p>Réfléchir à des idées événementielles pour mettre en valeur le rôle culturel des petits lieux</p>
Améliorer la visibilité des petits lieux	<p>Dans les supports de communication du Conseil général</p>	<p>Dans les supports de communication de l'adm 22</p>	<p>Opération de mise en valeur des petits lieux dans le cadre des animations gratuites touristiques</p>
Favoriser la mise aux normes des lieux et de l'activité	<p>Aides à la réalisation d'études d'impact pour les lieux qui sont dans une démarche de régularisation</p>	<p>Accompagnement pour obtention de la licence et régularisation de l'activité</p> <p>Mise en place de modules de formation</p>	
Encourager la diffusion d'artistes en voie de professionnalisation	<p>Evolution du dispositif cafés-concerts du Conseil général (valorisation en fonction du budget réalisé de l'année précédente, % par rapport à la programmation annuelle)</p>	<p>Développement des diagnostics des artistes afin de rendre l'aide plus efficace</p>	
Favoriser la mise en réseau		<p>Accompagnement de la mise en réseau</p>	<p>Organisation de rencontres régulières entre organisateurs</p>

Festivals / associations organisatrices d'événements

	Préconisations en direction du Conseil général	Préconisations en direction de l'adm 22	Éléments de réflexion en direction des acteurs et des collectivités
Favoriser le développement de l'action des associations	Soutien aux associations qui souhaitent développer une activité à l'année en marge du festival		Réfléchir à des idées événementielles pour mettre en valeur le rôle culturel des petits lieux
Accompagner la structuration des associations locales organisatrices	Nouveau dispositif d'accompagnement et de structuration des associations locales organisatrices (articulation entre les services jeunesse et culture)	Coordination du dispositif Evaluation / diagnostic des projets des associations Définition du programme d'accompagnement	
Favoriser la diversité des esthétiques	Valorisation des projets artistiques dédiés aux esthétiques moins diffusées dans le département (cf. étude)		
Développer l'offre de formation		Mise en place de modules de formation sur l'organisation de concerts, la sécurité...	
Favoriser la mise en réseau		Accompagnement de la mise en réseau	Organisation de rencontres régulières entre organisateurs

Salles de concerts

	Préconisations en direction du Conseil général	Préconisations en direction de l'adm 22	Éléments de réflexion en direction des acteurs et des collectivités
Aménager le dispositif d'aide aux lieux de diffusion	Valorisation (en % du budget artistique) des projets des lieux de diffusion généralistes en lien avec les associations locales		Développer les rencontres entre acteurs et collectivités autour du développement culturel de chaque territoire
	Valorisation des 1 ^{ères} parties – objectif : diffuser les artistes locaux et encourager la mise en réseau des lieux autour des artistes en voie de professionnalisation.		
Développer l'accueil de répétitions montées dans les lieux de diffusion		Mise en place de conventions cadres avec les lieux qui développent la mise à disposition de leur plateau pour les groupes de musiques actuelles. Le partenariat permet au lieu de mettre à disposition une scène et à l'adm 22 de prendre en charge le volet formation des groupes	

La ressource

	Préconisations en direction du Conseil général	Préconisations en direction de l'admm 22	Éléments de réflexion en direction des acteurs et des collectivités
Faire connaître		Communiquer davantage en direction des élus, de la population et des acteurs sur les projets du vivier musiques actuelles par le biais d'un support à définir	
Multiplier et structurer les occasions de rencontres entre acteurs		Par l'organisation de rencontres thématiques cadrées et régulières	
Développer l'observation		Exemples de chantiers à mener : <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une meilleure connaissance des retombées marchandes et non marchandes des festivals. • Relancer la réflexion autour de l'intercommunalité culturelle à l'échelle du département • Mieux connaître le public... 	
Améliorer la connaissance et la lisibilité de la ressource : (3 volets)			
1 Le recensement		Recenser les artistes Identifier et développer les compétences sur le territoire	
2 L'information	Permettre un meilleur accès de l'information de 1 ^{er} niveau notamment dans les mairies	Permettre une meilleure identification sur les différents territoires des structures ressources de référence Être relais de l'information développée par le Conseil général	
3 La connexion	Assurer la continuité de la concertation par le biais d'un groupe de compétences. Celui-ci sera chargé d'envisager la façon de développer les connexions entre les acteurs au regard des dynamiques existantes	Animer la continuité de la concertation	Réfléchir à la mise en place de bureaux associatifs sur l'agglomération de Saint-Brieuc Réfléchir à un système coopératif

Le comité de pilotage

AUBIN Dominique (Y a du Riff'ici), **BAROT Vincent** (Mairie St-Brieuc), **BOREY Jean-Yves** (36^{ème} dessus), **BRETONNEAU Bernard** (admm 22), **CALVEZ Noëlle** (élue culture - Mairie Trégueux), **CASTEL GRANTERAL Emmanuelle** (CG 22), **DARDY Philippe** (Moulin à sons), **FURIC Maïwen** (Région Bretagne), **GOUJON Nicolas** (Electrophone), **GOURDAIS Jérôme** (Bleu Pluriel - Trégueux), **GUILMIN Patrick** (Djabotu Binghi / Complet Mandingue), **HAFFRAY Loïc** (Wildrose / Art Rock), **HAMARD Joël** (Couleur Café - Sainte-Anne du Houlin), **HENNAFF Patrice** (Contremarche / Cité Rap), **JONCOUR RENAULT Elisabeth** (La Citrouille – St-Brieuc), **LABBE Fabien** (Le Kiosque - Dinan), **LE BONTE Marie** (CG 22), **LE CORRE Dominique** (Artiste), **LE HERISSEY Joël** (élu culture - Mairie Lamballe), **LE HIR Claire** (CCKB, Ecole musique Kreiz Breizh - Rostrenen), **LEFORT Mathieu** (Contremarche / Cité Rap), **LEMATTRE Yvain** (FJT / Le Pixie - Lannion), **OLLIVIER Gilles** (Le Disquaire – St-Brieuc), **PION Julien** (admm 22), **PROVOST Christian** (CG 22 / admm 22), **REVAULT Alain** (Autour de... / Autour du Blues - Binic), **ROCHARD Pierre-Yves** (L'Appel d'Airs - Trebry), **SCHMITT Thomas** (Les Fourmis / Les Fennecs - St-Lormel), **THENADEY Daniel** (La Kérouézée), **VERDURE Gaspard** (Le Cri de l'ormeau).

Les participants à la concertation hors comité de pilotage

ALART Laure (Arts et COB), **ALLIERES Claudie** (CG 22), **AUBERT Greg** (artiste, Trem-O), **BABILOTTE Dominique** (Avant Premières), **BELLET Yvette** (Toucouleur - Tregastel), **BOCHU Caroline** (Wildrose / Art Rock), **BURLLOT Sam** (tourneur), **CARSIN Pierre-Louis** (Toot !), **CHAPELAIN Patricia** (CG 22), **CHARTON Gwenaël** (Claq' Son Tour), **DERON Loïc** (Maire de Pommeret), **DESCAMPS-TREGUER Christophe** (admm 22), **DUPONT Bertrand** (Innacor - Ton all Production), **EDUN Théodore** (L'Escapade à Ploufragan), **GLARNER Sophie** (Big Bravo), **GRANGER Bernard** (Artiste), **HENRY Pierre-Yves** (Quai des Rêves - Lamballe), **HUELLOU Pol** (artiste / SBAM – CGT), **LE GUERN Pascal** (French Song), **LE MOIGNE Colin** (Show les Marrons / Les routes de Lanleff), **LE PESQ Henri** (Val Latina – Pléneuf Val André), **LEJEUNE Aimé** (La Sauce Musicale - Dinan), **LORRE René** (Le Piano Bleu – St-Brieuc), **LUCAS Jean-Pierre** (Mairie St-Brieuc), **MARIETTE Eric** (Bathyscaphe – Pommerit Le Vicomte), **MASSE Emmanuel** (Mabuss Production - Loudéac), **MASSIE Francine** (Coup de Tabac - Plédéliac), **MENGUY Cyrille** (L'Appel d'Airs – Trebry), **MICALEFF Isabelle** (Coup d'Tabac - Plédéliac), **PICHOT Franck** (Armada - Rennes), **PORTE Didier** (Les Fourmis / Les Fennecs – Saint-Lormel), **RENAULT Natacha** (ODDC), **RICHARD Ronan** (Blues au Château – La Chèze), **ROY Charlotte** (Show les Marrons / Les routes de Lanleff), **SERRADIN Alain** (CG 22 – service jeunesse), **SILVANT Michel** (Ar'production), **SOL DOURDIN Pauline** (Skoaz ouzh Skoaz), **SOQUET Caroline** (Mairie Saint-Brieuc), **SVAHN Thierry** (artiste), **THORAVAL Ludovic** (Melrose / Bacardi - Callac).

addm 22

2, place Saint-Michel | 22000 SAINT-BRIEUC
Tél. 02 96 68 35 35 - Fax 02 96 68 66 89
contact@addm22.com - www.addm22.com

